



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAYENNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°53-2019-041

PUBLIÉ LE 9 AVRIL 2019

Sommaire

DDT_53

53-2019-04-04-002 - 2019_04_02_DDT_53_subdlgation_gestion_personnel_vRAA (4 pages)

Page 3

DDT_53

53-2019-04-04-002

2019_04_02_DDT_53_subdligation_gestion_personnel_vR

AA

*subdélégation de signature de M. Alain Priol,
directeur départemental des territoires de la Mayenne, en matière de gestion du personnel*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MAYENNE

ARRÊTÉ du 4 avril 2019

portant subdélégation de signature de M. Alain Priol,
directeur départemental des territoires de la Mayenne,
en matière de gestion du personnel

**Le préfet de la Mayenne,
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret du Président de la République du 19 décembre 2018 portant nomination de M. Jean Francis Treffel en qualité de préfet de la Mayenne à compter du 7 janvier 2019 ;

Vu l'arrêté n° 89-2539 du 2 octobre 1989 relatif à la déconcentration de certains actes de gestion du personnel, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 16 juillet 2013 portant nomination de M. Pierre Barbera en qualité de directeur départemental adjoint des territoires de la Mayenne ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2013 portant nomination de M. Alain Priol en qualité de directeur départemental des territoires de la Mayenne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2019 portant délégation générale de signature en matière administrative à M. Alain Priol, directeur départemental des territoires de la Mayenne ;

Vu l'arrêté du 11 janvier 2019 portant subdélégation de signature de M. Alain Priol, directeur départemental des territoires de la Mayenne, en matière de gestion du personnel.

ARRETE :

Article 1^{er}: Subdélégation de signature est donnée à M. Pierre Barbera, directeur adjoint de la direction départementale des territoires de la Mayenne ainsi qu'aux agents dont les noms sont expressément mentionnés sur la liste annexée à la présente décision, à l'effet de signer pour ce qui concerne les agents placés sous leur autorité hiérarchique, à titre permanent ou dans le cadre d'intérim :

- les autorisations de congés annuels ;
- les autorisations spéciales d'absence pour l'exercice du droit syndical, et pour les récupérations liées aux horaires variables.

Article 2 : La signature et les nom et prénom ainsi que la qualité des subdélégués devront être précédés de la mention suivante :

« Pour le préfet et par délégation ».

Article 3 : Copie de cet arrêté sera adressée à M. le préfet pour publication au recueil des actes administratifs.

Article 4 : L'arrêté du 11 janvier 2019 portant subdélégation de signature de M. Alain PRIOL, directeur départemental des territoires de la Mayenne, en matière de gestion du personnel ainsi que toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires,

Signé

Alain PRIOL

ANNEXE

à l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2019
portant subdélégation de signature de M. Alain Priol,
directeur départemental des territoires de la Mayenne,
en matière de gestion du personnel

Liste nominative des agents ayant délégation de signature à l'effet de signer, pour les agents relevant de leur autorité hiérarchique, à titre permanent ou dans le cadre d'intérim, les autorisations de congés annuels et les autorisations spéciales d'absence visées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Chefs de service :

- Mme **Christine Cadillon**, cheffe du service eau et biodiversité (SEB) ;
- M. **François Bouttes**, chef du service missions transversales (MT) ;
- Mme **Judith Détourbe**, cheffe du service économie et agriculture durable (SEAD) ;
- Mme **Maud Lechat Sahastume**, secrétaire générale (SG) ;
- M. **Denis Leroux**, chef du service aménagement et urbanisme (SAU) ;
- M. **Jean-Marie Renoux**, chef du service sécurité et éducation routière, bâtiment et habitat (SERBHA).

Adjoints de chef de service :

- M. **David Viel**, adjoint au chef du service sécurité et éducation routière, bâtiment et habitat (SERBHA) ;
- Mme **Anne Kientzler**, adjointe à la cheffe de service eau et biodiversité (SEB) ;

Chefs d'unités :

- Secrétariat général (SG) :
- Mme **Bénédicte Delamotte**, cheffe de l'unité ressources humaines ;
- M. **Morgan Reynaud**, chef de l'unité affaires juridiques et contrôle de légalité.

- Missions transversales (MT) :

- M. **Marc Elizéon**, chargé de mission conseil de gestion ;
- Mme **Dominique Huchedé**, responsable de la mission appui au pilotage et à la modernisation ;
- M. **Bernard Feurprier**, responsable de la mission connaissance des territoires, énergie et développement durable ;
- M. **Laurent Bonarek**, responsable de la mission géomatique.

- Service aménagement et urbanisme (SAU) :

- Mme **Agnès Fardin**, cheffe de l'unité aménagement et développement du territoire à compter du 1^{er} mars 2019 ;
- M. **Christian Lepage**, chef de l'unité planification ;
- M. **Philippe Coquelin**, chef de l'unité droit des sols ;
- M. **Nicolas Lepaon**, chef de l'unité prévention des risques.

- **Service eau et biodiversité (SEB) :**
- Mme **Anne Kientzler**, adjointe à la cheffe de service eau et biodiversité et animatrice de la mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN) et MIPE ;
- M. **July Desseaux**, cheffe de l'unité forêt, nature et biodiversité ;
- Mme **Catherine Schehr**, cheffe de l'unité usages de l'eau et pollutions ;
- M. **Cyril Demeusy**, chef de l'unité milieux aquatiques.

- **Service sécurité et éducation routières, bâtiment et habitat (SERBHA) :**
- Mme **Virginie Lamandé-Morant**, cheffe de l'unité habitat social et renouvellement urbain ;
- M. **Frédéric Brénéol**, chef de l'unité sécurité routière et crise à compter du 1^{er} mars 2018 ;
- Mme **Corinne Gougeon**, chef de l'unité habitat privé ;
- Mme **Christine Leconte**, chef de l'unité éducation routière ;
- M. **David Viel**, chef de l'unité bâtiment et accessibilité ;

- **Service économie et agriculture durable (SEAD) :**
- Mme **Oriane Guivarch**, cheffe de l'unité structures, usagers et contrôles ;
- Mme **Anne Maksud**, chef de l'unité installation et aides conjoncturelles ;
- Mme **Anita Peltier**, chef de l'unité filières et modernisation.

- **Pôles territoriaux :**
- M. **Thierry Lecrivain**, référent territorial PTCM ;
- Mme **Sylvie Doaré**, cheffe du pôle territorial Sud-Mayenne (PTSM), et M. **Hervé Verdier**, adjoint à la chef du pôle territorial Sud-Mayenne (PTSM) ;
- M. **Philippe Leroyer**, chef du pôle territorial Nord-Mayenne (PTNM), M. **Thierry Malenfant**, adjoint au chef du PTNM.